FOYER LOGEMENT

Conventionné EHPAD



Résidence

« Les Mouelles »



4 Impasse Docteur Pierre LEFEVRE - 22740 LEZARDRIEUX

Tel. 02 96 20 17 79 - Fax 02 96 22 23 00

Mail: foyerlesmouettes@wanodoo.fr

Le Foyer Logement

Le Foyer Logement a ouvert ses portes en Août 1976.

Il est situé à proximité du centre-ville et des commerces, tout en étant construit en retrait de la route.

Il se compose:

- D'un bâtiment comptant 32 appartements se répartissant comme suit :
 - 28 appartements de 33 m²
 - 4 appartements de 29 m²
- D'un deuxième bâtiment comptant 22 appartements dont :
 - 19 appartements de 33 m²
 - 3 appartements de 29 m²

Tous les appartements sont équipées de W.C, douche, évier, lavabo, de prises télévision et téléphone et d'un médaillon d'appel de sécurité. Ces deux bâtiments, équipés chacun d'un ascenseur sont reliés entre eux par un couloir.

Le Foyer Logement est implanté dans un cadre verdoyant, invitant à la balade et au calme.



CCAS, du Médecin coordonnateur. Elles sont prononcées dans l'ordre des priorités suivantes :

- ✓ Résidant dans la commune,
- ✓ Résidant dans le canton,
- ✓ Résidant dans le département ou rapprochement familial,

Et d'appréciation:

- ✓ Evaluation médicale
- ✓ Niveau d'autonomie (Grille AGGIR)
- ✓ Ancienneté de la demande,

Conditions d'entrée

Le Foyer Logement accueille des personnes seules ou en couples âgées d'au moins 60 ans.

Les admissions sont gérées par la Commission d'admission se composant de la direction, de la Vice-Présidente du CCAS, d'un membre du

Vie dans le foyer

Le courrier est distribué quotidiennement en fin de matinée auprès du résident.

Un départ de courrier est également assuré chaque jour par le facteur.

Les appartements sont meublés et personnalisés au choix du résident dans la limite des règles de sécurité.

Sécurité

Par mesure de sécurité les portes de l'établissement sont fermées de 22 heures à 8 heures du matin.

En cas de problème les résidents peuvent faire appel au personnel 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Loisirs

Le personnel participe à l'animation :

- ✓ Jeux de cartes,
- ✓ Jeux de dominos,
- ✓ Jeux de société divers,

Séances récréatives avec :

- ✓ Chanteurs,
- ✓ Projections de films ou diapositives,
- ✓ Goûter d'anniversaires mensuels,

- ✓ Gymnastique douce tous les vendredis, inscrit dans un programme de prévention des chutes
- ✓ Une télévision est installée dans la salle d'animation.

L'animation est aussi l'affaire :

- ✓ D'une participation à la vie locale,
- ✓ D'échanges avec les écoles du secteur,
- ✓ D'une implication dans l'opération Téléthon,
- ✓ De rencontre avec le club de l'Amitié de Lézardrieux et d'autres Foyers.



Administration

Les bureaux sont ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du Lundi au Vendredi

La Direction du Foyer Logement et le secrétariat peuvent vous aider dans vos démarches administratives :

- ✓ Dossier d'aide au logement
- ✓ Dossier d'aide sociale,
- ✓ Déclaration d'impôts,
- ✓ Etc.....

Restaurant



Les repas sont entièrement confectionnés sur place par les cuisiniers de l'établissement.

Ils sont servis dans la salle de restaurant.

- ✓ Le déjeuner à 12 heures,
- ✓ Le Dîner à 18 heures 30,
- ✓ Un goûter est proposé à 15 heures 30.

En cas de maladie de courte durée ne nécessitant pas d'hospitalisation, les repas peuvent être servis en chambre.

Les petits déjeuners sont servis en chambre à l'heure qui convient le mieux au résident.

Les familles et amis peuvent bien sûr venir déjeuner avec chacun. Il suffit de prévenir la direction au plus tard la veille.

Service de soins

L'établissement dispose d'une équipe soignante composée :

- d'un médecin coordonnateur garant du projet de soins,
- d'infirmières et d'aides soignantes diplômées qui sont à votre disposition pour :
 - la distribution de vos médicaments,
 - les soins corporels ponctuels ou durables,
 - prise de la tension etc...

Les aides-soignantes peuvent vous accompagner pour :

- Bain
- Shampoing,
- Coupe des ongles etc...

Le résident conserve le choix de :

- Son médecin
- Kinésithérapeute
- Coiffeur
- Pédicure etc... qui se déplace au foyer sur simple demande

Entretien

- De la chambre:

L'entretien des locaux et des appartements est assuré par le personnel de la résidence.

- Du linge:

Le Foyer-Logement est équipé d'une lingerie. Le personnel de la résidence assure en totalité l'entretien du linge





